

Si vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap ou une déficience, nous vous remercions de nous contacter par le moyen de votre choix : téléphone, e-mailing, courrier postal, visite et/ou de cocher la case correspondante sur le bulletin d'inscription.

Cet entretien préalable avec notre référent handicap permettra d'identifier vos besoins et d'anticiper votre venue.

Quelle que soit la nature de votre déficience, nous mettons en œuvre les mesures adaptées à vos besoins afin de vous assurer un maximum d'autonomie durant votre parcours de formation. Notre équipe permanente et nos formateurs sont sensibilisés aux situations de handicap. A l'issue de votre formation, nous évaluerons ensemble les conditions de votre accueil.

Contact Référent Handicap Enseignement/Formation : Lucile Débonnaire, tél : 02 31 45 50 94
l.debonnaire@baclesse.unicancer.fr

Accès aux salles pour les personnes à mobilité réduite

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les règles de sécurité incendie participent largement au respect des règles d'accessibilité, notamment le passage utile des portes et les largeurs de circulations.

L'accès aux salles de formation est possible :

- Soit par l'entrée principale du Centre François Baclesse, avec ascenseur extérieur puis cheminement et ascenseur intérieur vers le rez-de-jardin,
- Soit par la rampe de l'entrée Sud personnel.

Le service Enseignement est doté de quatre places PMR dans l'amphithéâtre et de deux sanitaires homme/femme accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les salles de formation adjacentes sont entièrement modulables.

Le restaurant d'entreprise se situe au même niveau que le service Enseignement (rez-de-jardin).

Le registre d'accessibilité est disponible à l'accueil du standard-PC-sécurité.



L'entrée principale est accessible par ascenseur



Quatre places pour personnes à mobilité réduite sont réservées à l'amphithéâtre



Neuf places de parking pour personne à mobilité réduite sont disponibles, proches de l'entrée

Exemples de mesures de compensation pouvant être mises en place, après étude de vos besoins

- Réservation d'une place de parking PMR
- Prêt à la journée d'un fauteuil roulant
- Agencement de la salle de formation
- Accueil de votre accompagnant, un interprète LSF ou votre chien-guide*.
- Adaptation des supports pédagogiques (plan, couleurs, contrastes, police et taille de caractère, interlignage)
- Envoi des supports pédagogiques avant la formation.
- Partenariat avec une association
- Accompagnement par un membre de notre équipe tout au long de votre formation

* Si vous êtes accompagné d'un chien-guide, son certificat de vaccination doit être à jour, il peut vous être demandé.